



Communauté de Communes
FISMES ARDRE & VESLE

FOURNITURE ET INSTALLATION D'EQUIPEMENT INFORMATIQUE DANS
LES ECOLES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES et LA MEDIATHEQUE
DE COURLANDON

MARCHE DE FOURNITURES

ACTE D'ENGAGEMENT
A.E

COMMUNAUTE DE COMMUNES FISMES ARDRE ET VESLE
10 Rue René Letilly - BP45
51170 FISMES
Tél : 03 26 83 06 60 – Fax : 03 26 83 06 58

ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

MAITRE DE L'OUVRAGE :

COMMUNAUTE DE COMMUNES FISMES ARDRE ET VESLE

OBJET DE L'OPERATION

FOURNITURE ET INSTALLATION D'EQUIPEMENT INFORMATIQUE DANS LES ECOLES DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES ET LA MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE DE COURLONDON

Date du Marché : 25 mars 2016

Montant T.T.C. :

Imputation : Chapitre Article Opération

Mode de passation : Procédure Adaptée passé en application des articles 26 II et 28 du
Code des Marchés Publics.

Maîtrise d'œuvre : Communauté de Communes Fismes Ardre et Vesle
Représentée par Angélique LELONG
10 Rue René Letilly – BP 45
51170 FISMES
Tél. 03 26 83 06 60 / fax. 03 26 83 06 58

**APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
PASSE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 28
DU CODE DES MARCHES PUBLICS
PROCÉDURE ADAPTEE**

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des Marchés Publics :
Madame la Présidente, Evelyne FRAEYMAN - VELLY

Ordonnateur : **Madame la présidente, Evelyne FRAEYMAN - VELLY**

Comptable public assignataire des paiements : **Trésorerie Principale de Fismes
6 place Abel FOLY
51170 FISMES**

PREAMBULE

Les travaux font l'objet d'un lot unique, à savoir :

Lot « Fourniture et installation d'équipement informatique dans les écoles de la Communauté de Communes et la médiathèque de Courlandon »

Le CCAG applicable pour le présent marché est le CCAG - Techniques de l'information et de la Communication.

L'entreprise devra inscrire ses périodes de fermetures annuelles sur le planning prévisionnel.

Par conséquent, l'entreprise qui remettra une offre, s'engagera à respecter scrupuleusement le planning qui sera établi sur la base du calendrier prévisionnel d'exécution précisé dans le CCTP.

Dans le cas où l'entreprise ne respecterait pas ses engagements et ne mettrait pas tous les moyens nécessaires pour recoller au planning, il sera fait application des pénalités prévues dans le CCAG - Techniques de l'information et de la Communication.

Enfin, l'attention des candidats est attirée sur :

- **la présentation des offres et les critères de jugement définis dans le règlement de consultation.**

Le présent acte d'engagement (1), concerne le lot « Fourniture et installation d'équipement informatique dans les écoles de la Communauté de Communes et la médiathèque de Courlandon »

(1) Remplir un acte d'engagement par lot.

ACTE D'ENGAGEMENT

ARTICLE 1er - CONTRACTANT

Je soussigné

- (1) (agissant au nom et pour le compte de la Société
(
(
(agissant en mon nom personnel

au capital de

- (1) (ayant son siège social à
(domicilié à
(
(n° tél.N° Fax

immatriculé à l'INSEE :

- Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :
- Code d'activité économique principale (APE) :
- Numéro d'inscription :

- (1) (- au registre du commerce et des Sociétés de
(
(au répertoire des métiers de
(

(1) *Rayer la mention inutile*

- après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés,

- et après avoir établi la déclaration sur l'honneur, en application des articles 43 et 44 du CMP et des articles 8 et 38 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics :

m'ENGAGE

sans réserve, conformément aux stipulations visées ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies. L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de **90 jours** à compter de la date limite de remise des offres, fixée par le règlement de la consultation.

Les périodes de fermetures annuelles de notre entreprise sont les suivantes :

- duau.....
- duau.....
- duau.....
- duau.....

En dehors de ces délais, m'ENGAGE

à fournir l'intégralité des effectifs nécessaires à un avancement normal des prestations que nous aurons en charge y compris pendant les mois de JUILLET et AOUT.

m'ENGAGE

à assurer de façon permanente un encadrement complet de nos équipes et à maintenir une installation de chantier pendant toute la durée des travaux exécutés par mon entreprise

je PRENDS

ces engagements en toute connaissance des contraintes et du droit que se réservent le maître d'ouvrage d'interdire l'accès au chantier à toute personne de l'encadrement ne remplissant pas sa mission correctement.

ARTICLE 2 – PRIX ET AVANCE

2.1 - Détermination du prix

Les modalités de variation des prix sont fixées au CCAG.-TIC

Les fournitures et installation seront réglées par application des prix unitaires du bordereau pour les prestations réellement exécutées. Ces prix unitaires figurent dans le Détail Quantitatif Estimé valant le Bordereau des Prix Unitaires ci-annexé, celui-ci devra être dûment complété par le candidat.

Le montant global du Détail Quantitatif Estimatif est destiné à faciliter le jugement des offres. Il constitue la masse initiale contractuelle des fournitures et installation. Il doit être reporté ci-dessous :

	En unité euros (1)	
Montant hors T.V.A.	en chiffre
	en lettre
T.V.A. au taux de 20.00 %	en chiffre
Montant T.V.A. incluse	en chiffre
	en lettre

(1) A compléter par le candidat

2.2 Avance

Je renonce au bénéfice de l'avance mentionnée à l'article 87 du C.M.P.

J'accepte le bénéfice de l'avance mentionnée à l'article 87 du C.M.P.

2.3 Sous-traitance (Utiliser la formule qui convient) (facultatif)

Sans objet

ou

Les annexes N° au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que

J'envisage

Nous envisageons

de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal, non révisable ni actualisable, de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché,

cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que :

j'envisage

nous envisageons

de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

	En unité euros (1)	
Montant hors T.V.A.	en chiffre
	en lettre
T.V.A. au taux de 20.00%	en chiffre
Montant T.V.A. incluse	en chiffre
	en lettre

(1) A compléter par le candidat

Article 3 - DÉLAIS

Le délai d'exécution des travaux proposé au candidat (hors période de préparation) est de : 18 semaines

Le candidat proposant un délai supérieur devra le justifier dans son offre, dans le cas contraire, le candidat devra s'engager sur le délai proposé.

Article 4 - PAIEMENTS

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit :

- du compte ouvert au nom de
- à (Banque ou CCP)
- sous le N°

IMPORTANT : Joindre un R.I.B. au présent Acte d'Engagement.

J'affirme,

Nous affirmons,

sous peine de résiliation du marché, ou de sa mise en régie à

mes torts

nos torts

exclusifs, ne pas tomber sous le coup de l'interdiction découlant de la Loi n° 85-98 du 25 Janvier 1985 modifiée.

En cas d'offre dématérialisée, je reconnais que les seules pièces de marchés faisant foi sont les pièces déposées sur la plateforme de dématérialisation, les dites pièces ne devant en aucun cas être modifiées par moi-même.

Fait en un seul original

A _____, le

Signature précédée de la mention manuscrite
"Lu et approuvé"

partie réservée au maître d'ouvrage)

est acceptée la présente offre, pour un montant de _____ Euros TTC
Correspondant à:

La présente offre est acceptée en euros, unité monétaire d'exécution du marché et de tous les actes qui en découlent.

A _____ le

Le pouvoir adjudicateur

DATE D'EFFET DU MARCHÉ

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché;

signé le _____ par l'entrepreneur destinataire

le _____ (date d'apposition de la signature ci-après)

Signature du pouvoir adjudicateur :

ANNEXE N° 1 à l'acte d'engagement en cas de :

SOUS-TRAITANCE

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance (1)

MARCHE

- titulaire
- objet

PRESTATIONS SOUS-TRAITEES

- nature
- montant T.V.A. comprise

SOUS-TRAITANT

- nom, raison ou dénomination sociale
- entreprise individuelle ou forme juridique de la Société
- numéro d'identité d'entreprise (SIRET)
- numéro d'inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers
- adresse
- compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, numéro de compte)

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

- modalités de calcul et de versement des avances et acomptes
- stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections, et retenues diverses ...
- personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des Marchés Publics : **Madame la Présidente, Evelyne FRAYEMAN - VELLY**

COMPTABLE ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS

Le Pouvoir Adjudicateur

L'Entrepreneur

Le Mandataire

* * * * *

(1) P.J. : - Une déclaration sur l'honneur, en application des articles 43 et 44 du CMP et des articles 8 et 38 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics :

- Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales,
- Une attestation d'assurances du sous-traitant garantissant sa responsabilité à l'égard des tiers.